



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0
Tél : 819 423-5575 / Courriel : dg@ndbonsecours.com

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 10 mai 2022 à 19h00 et à laquelle sont présents :

Aux conseillers(ère) Nancy Lafleur, Thomas Lavoie, Denis Beauchamp, Luc Beauchamp et James Gauthier

Madame la conseillère France Nicolas est absente.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Carol Fortier

Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

10.1.1 ATTESTATION DE FORMATION EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

2022-05-090

CONSIDÉRANT l'obligation pour tous les élus de suivre la formation en éthique et déontologie des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT que ladite formation a été donnée par la firme Dufresne Hébert et Comeau avocats ;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'attestation de formation de chacun des élus ayant suivi cette formation ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU

Que ce Conseil confirme la réception de toutes les attestations de formations pour chacun des membres du Conseil municipal nommés ci-dessous :

- Monsieur le maire Carol Fortier ;
- Madame la conseillère Nancy Lafleur ;
- Monsieur le conseiller Denis Beauchamp ;
- Monsieur le conseiller Thomas Lavoie ;
- Madame la conseillère France Nicolas ;
- Monsieur le conseiller Luc Beauchamp ;
- Monsieur le conseiller James Gauthier.

Et qu'une copie des attestations soit déposée individuellement dans chaque dossier des élus, consignés aux archives municipales.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Carol Fortier
Maire

Jason Carrière
Directeur général et greffier-trésorier

Copie originale